# Petites et grandes Histoires du Haillan de 1867 à nos jours



Le Haillan d'hier était une terre de ruralité. Elle était alors un quartier modeste d'Eysines. Avec son indépendance le 9 mars 1867, les Haillanais ont su développer la ville comme jamais cela n'avait été fait auparavant. École, mairie, cimetière, bureau de Poste, église, commerces et le château de Bel Air... Elle est ensuite devenue un des greniers agricoles de Bordeaux jusqu'au début du XXe siècle. À partir des années 1970, la ville a profité de l'industrie aérospatiale et aéronautique pour doubler sa population et se doter d'infrastructures dignes d'une ville de 10 000 habitants.

### COPIE DU DÉCRET DE NAPOLEON III DE L'ÉTABLISSEMENT EN COMMUNE DE HAILLAN

#### PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

Owlas debycations we date due of Suiten 1868; poor laquette be Comet anumignal assistes to plus impairs de 120 Commune 9 Cognius astress do la Demante;

Two la toi due 18 Fuitten 1857.

Exons durités et Buchous ce que suis

Vao Sections due baillans est distratte des las Commun Hospine, landous des Blaugneforts, arendissencente des Produces, apartements des la Juscile, en évigie en commune deshirtes dons le none de Commune dus Sovilleres Com Comequence, la limites entre las Commune d'Cogniers ets las Communes dus hailtans en ficies pars las lique Janua Coke 1. to. C. due le plans ci ameais.

(Ork. 3. Hotre sumisties bevelaces d'lears au département des l'Intérieurs eurs chargés des l'oxécution dus présents arrêtes

Frais aus Palais des Enteris, le 9 Mars milhons. Com soispoute septi. Signé: Mapoliono.

Pour Ampliation : re linf de la Didiesen dus Secrétares Signés : J. Kormans.

Pour Copies conformes: To decidario Gineal de la Tripas Annand Schowy

### 9 MARS 1867 LA SCISSION DU HAILLAN

### LA SCISSION DU HAILLAN

En 1867, un décret impérial érigeait le Haillan en commune le séparant définivement d'Evsines. Cette décision marquait la fin d'un conflit dont les racines se perdent dans la nuit des temps.

La paroisse — puis commune - d'Eysines couvrait un vaste territoire de plus de neuf kilomètres de long dans lequel le quartier du Haillan occupe 40% de la surface pour 25% de la population. Cependant le village du Haillan n'était qu'à trois kilomètres du bourg d'Eysines qui s'est développé autour de l'église et du cimetière.

Pendant des siécles les Haillannais restèrent sous la tutelle du puissant seigneur du Thil (1), alors que le reste d'Eysines était partagé en de nombreuses maisons nobles de faible importance. Occupant des terres situées sur le plateau landais, les habitants du Haillan se sont livrés à l'élevage ovin et bovin, jouissant pour cela des landes communes mises à leur disposition par le seigneur du Thil (ils pouvaient également utiliser les landes de Mérignac moyennant une redevance annuelle de 15 sols et une poule). De leur côté, ceux d'Eysines (Bourg -Lescombes et Le Vigean), profitant d'un terroir plus favorable, développaient la culture de la vigne.

A partir du XVIIIe siécle, la route de Bordeaux à Saint Médard devenant plus carrossable, les Haillannais se sont rapprochés de la capitale, ce qui les a éloigné d'Eysines.

Aprés la Révolution, la commune remplace la paroisse. Elle est organisée en sections dont une (la E) couvre le Haillan et contient les landes communales. En 1779 (ou 1786 selon les sources) une transaction, entre Messire de Chassaing seigneur du Thil et les habitants du Haillan, avait changé le statut de cette lande, qui avait cessé alors d'être commune pour devenir propriété des habitants du Haillan. La municipalité d'Eysines veut reprendre ces terres aux tenanciers, qui bien entendu s'y opposent. Ce conflit va, pendant un demi siécle.

empoisonner les relations entre ces deux populations.

En 1849, a lieu une première tentative de séparation. Elle débute par une pétition qui développe une argumentation basée

- la longueur des voyages et le mauvais état des chemins ce qui nuit à la pratique religieuse et complique les formalités administratives,

— l'existence de la chapelle Sainte-Christine alors que l'église d'Eysines est trop petite pour accueillir tous les paroissiens.

Une enquête publique est prescrite. Elle montre que les Haillannais sont unanimes alors que le reste de la population est partagé...mais Jeantet, maire d'Eysines, prend à son compte les abstentionnistes. Le conseil municipal délibére et s'il ne rejette que par 14 voix contre 12 la séparation demandée, il s'oppose à une très forte majorité à ce que les communaux restent la propriété du Haillan.

Une commission syndicale est constituée au Haillan sur l'ordre du préfet. Présidée par Monsieur POINSTAUD, qui se trouve ainsi être le premier « maire provisoire » du Haillan, elle reprend les arguments de la pétition auxquels elle ajoute:

- la propriété des anciens communaux,

- la négligence que montre la municipalité d'Eysines pour l'entretien des biens publics (chemins et lavoirs (2)), et pour l'exercice de la police (nombreux vols).

Cette tentative échoue. Mal préparée, ou trop prématurée elle est rejetée par le préfet. Les « indépendantistes » cessent le combat pour presque vingt ans.

En 1845, Monsieur Francisco Antonio de Los Héros, homme d'affaires espagnol, a acheté la propriété de Lanneblanque et l'a rebaptisée «Bel Air». En contribuant largement aux dépenses et en usant de son influence, il va jouer un rôle essentiel dans l'érection de son village en commune.

Dès 1858, le Haillan devient une paroisse distincte de celle d'Eysines. Les offices sont célébrés à la chapelle Sainte-Christine et une nouvelle église est projetée. Elle sera terminée en 1862, grâce à une souscription et à la participation du « châtelain ».

Après l'église, le cimetière, Monsieur de Los Héros offre un terrain et fait en sorte que son aménagement ne coûte rien à la municipalité. Malgré cela le conseil municipal refuse le don et ne l'acceptera, en 1863, que sur l'ordre du préfet.

En 1861, le conseil municipal profite d'un conflit entre les copropriétaires de l'ancienne lande commune pour la vendre.

En avril 1866, une nouvelle pétition est adressée au préfet. Elle s'appuie sur les progrès accomplis depuis 1849 mais, se fondant sur de fausses données, semble compromise dès le dèpart. En effet les pétitionnaires avancent:

- que le Haillan ne dispose que de 4 conseillers municipaux sur 21 alors qu'il y en a 3 sur 21 ou 4 sur 20 (selon que l'on compte ou non le maire)

- que le Haillan représente 800 habitants sur les 2 700 Eysinais (29%) alors qu'ils sont 738 sur 2 847 (25%).

La demande suit son cours. Des enquêtes publiques sont prescrites par le préfet, ainsi que la constitution d'une nouvelle commission syndicale (présidée par Monsieur Paul Cursol). Le maire d'Eysines est un haillannais, Monsieur Petit (3). Il défend avec acharnement la position de la municipalité. De son côté, Monsieur de Los Héros fait intervenir toutes ses relations (religieuses et politiques) auprès du préfet et du gouvernement. Il s'engage à faire don au Haillan du local de l'école.

Le 9 mars 1867, le Haillan est devenu une commune indépendante.

<sup>(1)</sup> Qui fut longtemps propriétaire de la maison noble de Bussac.

<sup>(2)</sup> Il y a déjà des blanchisseuses au Haillan, (3) Né vers 1796, Louis Petit est un ancien sous officier des armées du Premier Empire. Il est commerçant à l'île Maurice.

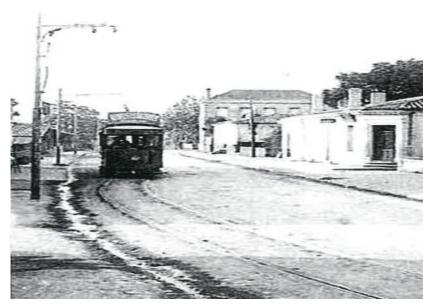
### 1874 | LE PRESBYTÈRE DU HAILLAN



Le presbytère, édifié en pierre de taille, en face de l'église, ne fut pour sa part construit qu'en 1874. Lontemps lieu d'habitation des curés du Haillan, il est aujourd'hui annexé à la mairie. Bon nombre d'enfants sont allés faire leur catéchisme ici, passant en riant, juste après l'école, par le petit portail de « la maison de monsieur le curé».

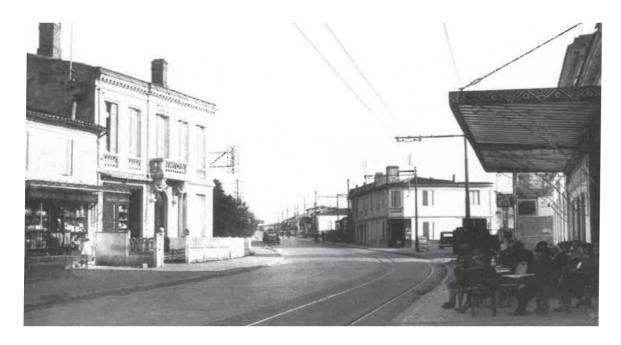
# Les années 1900

### 1902 | LE TRAMWAY AU HAILLAN



À l'époque, le tram traversait le Haillan.
A noter que le 28 juillet 1902, on eut à déplorer l'un des premiers accidents occasionnés par ce transport en commun dans la commune : une dame s'était fait renverser par la machine, les freins de cette dernière ayant subitement lâché.

### 1920 | LE GARAGE ANDRON



Le même paysage un peu plus tard avec monsieur Andron qui ouvrit un petit garage muni d'une pompe à essence en 1924 (au fond à droite). On se rappelle encore de ses « Bonjour, chef », qu'il donnait à chacun de ses clients. Au premier plan à droite, le restaurant de Roger Delille (avec le chia de son frère René à côté, que l'on ne voit pas ici).

### 1920 | LE BOURG DU HAILLAN



Le bourg du Haillan avant même l'installation du garage Andron à droite, à l'emplacement de la croix. Petite bourgade calme, elle bénéficia du passage du tramway (partant de Saint-Médard et se rendant à Bordeaux) qui ouvrit très vite des nouvelles perspectives d'emploi à ces habitants. Ces derniers purent ainsi plus facilement aller travailler d'un côté à la Poudrerie ou de l'autre « en ville », à Bordeaux.

### 1920 | LA PLAQUE ÉMAILLÉE « KUB » DU BOURG DU HAILLAN

Sur la même route de Bordeaux, nommée ici route de Saint-Médard, en direction justement de cette dernière commune. Ce cliché témoigne de la tranquillité qui régnait au bourg en ces temps anciens.



On remarquera la plaque émaillée « KUB », sur la gauche, qui fut retirée de la devanture dès l'annonce du conflit de 1914 en raison de son appartenance allemande.

### 31 JUILLET 1920 | SÉANCE RÉCRÉATIVE

### 1959 | LE CONSEIL MUNICIPAL DE 1959



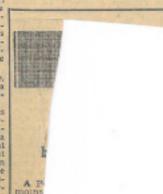


### 20 JUILLET 1964 | INAUGURATION DU FOYER CULTUREL



Les personnalités et l'assistance pendant le discours de M. Alcide Vergne, maire du Haillan.









## HAILLAN

Dans un mois, le 10 septembre

## Des fêtes solennelles marqueront le centenaire de notre commune

C'est dans un mois, le 10 septem- la mairie, pour l'album-souvenir don bre prochain, que sera célébré le pre- le tirage sera extrêmement limité. Ce mier centenaire de la fondation de la ouvrage comportera, outre une quacommune du Haillan. Le programme rantaine d'illustrations, plusieurs arde cette manifestation, qui va re- ticles de hautes personnalités qui ont vêtir un éclat exceptionnel, a été bien voulu nous prêter leur aimable soigneusement mis au point par le concours. Conseil municipal.

La cérémonie commencera à 9 h 45, au Foyer culturel, où M. Laporte, cole, les activités industrielles, les perspecti-

A 10 heures sera inaugurée par M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, lanais tiendra à posséder, sur la vie la plaque apposée sur un mur du de sa commune, ce magnifique ou-

préfet de la région d'Aquitaine, inaugurera les locaux de la mairie rénovée. Puis, ce sera l'inauguration par de hautes personnalités, du bureau des P.T.T., entièrement transformé et celle des trois lotissements du Figean, des Graves et des Sables.

Vers 12 h 15, un vin d'honneur sera servi sous les ombrages de la cour de l'école de filles.

culturel, un banquet clôturera les manifestations officielles.

L'après-midi, à 15 h 30, la prestigieuse troupe folklorique les Oldarras, se produira sur le Stade municipal (entrée gratuite). Enfin, à 21 heures, un grand bal gratuit avec un orchestre très réputé, suivi d'un feu d'artifice, mettra le point final à cette fête du centenaire.

La musique militaire de la IVe région et la batterie-fanfare l'Ecureuil de Saint-Médard-en-Jalles, prêteront leur concours aux diverses phases de cette cérémonie.

La population du Haillan est cordialement invitée à s'associer à cette manifestation et à participer notamment au vin d'honneur.

L'historique du Haillan, la vie agrimaire, entouré du Conseil municipal, ves d'avenir, etc., y sont abondante ment décrits et commentés.

Nul doute que chaque foyer hard CBernard de Girard, seigneur du Hail-presses. Les inscriptions risquant d'être closes sous huitaine, il est re-le A 10 h 30, M. Gabriel Delaunay, commandé de se hâter.

### Banquet

Pour le banquet, qui sera servi au Foyer culturel, il a été fait appel à un traiteur réputé.

Pour des raisons d'organisation et de mise en place les organisateurs doivent connaître le nombre de participants dans les meilleurs délais. Les inscriptions qui seront closes A 13 heures, dans la salle du Foyer d'ici à quelques jours, sont reçues au secrétariat de la mairie.

Il va sans dire que nous reviendrons sur le programme de ces importantes festivités.

DECLARATION DES STOCKS DE VIN. - Les déclarations de stock de vin doivent être effectuées au se crétariat de la mairie, jusqu's 31 août, dernier délai.

SOCIETE DE CHASSE. - Réul générale le samedi 12 août, à 21 res, arrière salle du Foyer culi Ordre du jour : ouverture.

Afin de donner à cette fête le caractère solennel qu'elle mérite et en l'honneur des personnalités invitées, il est très chaleureusement recommandé à la population de bien vouloir pavoiser les immeubles, notamment sur le passage du cortège.

Le Conseil municipal l'en remercie par avance.

### Album-souvenir

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une souscription est ouverte à



### 9 MARS 1967 | LES CAHIERS D'ABEL LAPORTE REVUE DE PRESSE DU CENTENAIRE

Le HAILLAN fête le centenaire de sa création



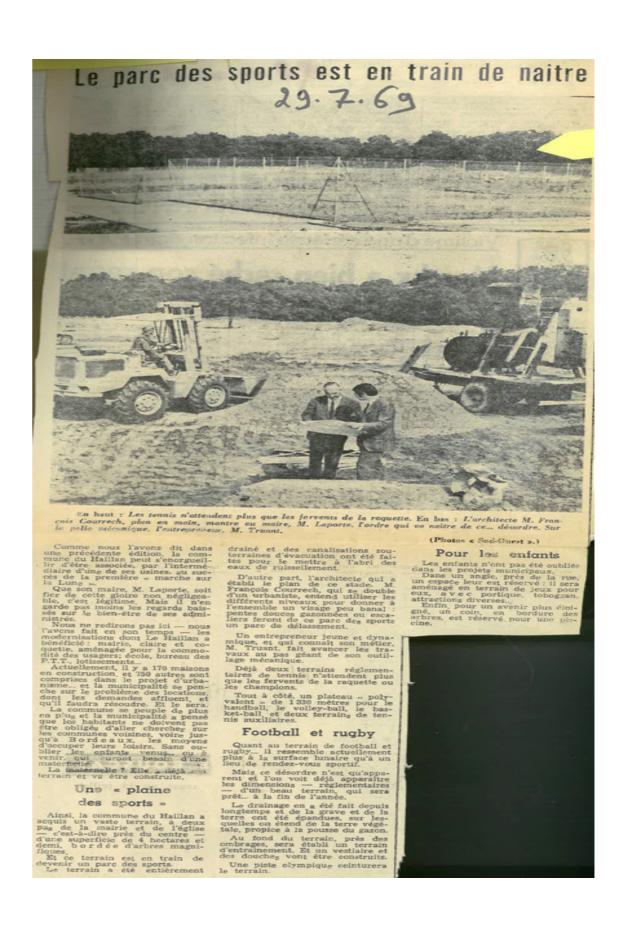
### 13 AVRIL 1968 | INSTALLATION DU PREMIER FEUX DE TRAFIC

### 29 JUILLET 1969 | CRÉATION D'UN PARC DES SPORTS AU DOMAINE DE BEL AIR

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte









### 1970 | ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1970 revue de presse des cahiers d'Abel Laporte





Depuis un mots, trente-quatre automobilistes peuvent garer l'église ont été goudronnées leurs voitures près de l'église où un parking vient d'être aménagé teront plus là. On va répandre (notre cliché). Il a été exécuté une couche d'asphalte tout aupar les services communautaires tour du monument aux morts et en liaison avec la mairie. Il reste devant la mairie. Des arbres et encore sous les arbres une petite des massifs de tieurs compléteesplanade où les amateurs de ront ess nouvelles réalisations. « cochonnet » pourront se réfu-

gier. Toutes les voies d'accès à

Les embellissements ne s'arrè-

(Photo - Sud-Ouest -.)



« Cette maternelle sera indis-

pensable à la rentrée prochaine, nous a précisé le maire, M. La-porte, car la population s'accroît sans cesse. Cela permettra éga-lement de libérer deux classes

(Cliché . Sud-Ouest ...)

### 10 avril 1972 | CONSTRUCTION DU QUARTER EDMOND ROSTAND

# LE HAILLAN Un nouveau quartier sort de terre

girondin, résidence Edmond-Ros-tand, en accession à la pro-



La pose des deux réseaux d'égouts rue des Hêros.

Parmi les communes de la Communauté urbaine de Bordeaux, la commune du Haillan, jusqu'à ce jour, était l'une des dernières à n'être dotée d'aucune habitation a loyer modéré. La demande devenant de plus en plus pressante, le Conseil municipal et son maire M. Abel Laporte se sont préoccupés de combler cette lacune et de répondre ainsi à ce désir légitime d'un grand nombre de locataires.

Sur un terrain de près de 12 hectares acquis au lieu-dit • La Luzerce », la Maison giron-dine réalise la première phase de l'opération Chalandon, qui com-prendra 236 logements en loca-tif.

Programmée pour 1972, elle se déroule suivant le planning prévu. Déjà toutes les fondations sont coulées et le gros œuvre des deux premiers bâtiments est terminé. La livraison des premiers logements devrait intervenir dans le courant du troisième tri-mestre 1972.

Cet ensemble, dans sa phase finale, devrait comprendre 354 logements en location et 72 logements réalisés par le Toit

Dans l'avenir, un groupe sco-laire de 18 classes viendra com-pléter cet ensemble. Un local so-cial de 85 mètres carrés environ est également prèvu.

Pour desservir cette réalisation Pour desservir cette réalisation un réseau d'assainissement est actuellement en cours de construction. En cifet, pour permettre de relier le réseau primaire situé rue de Los-Héros à La Luzerne. la Communauté urbaine de Bordeaux a mis en chantier sous le contrôle de la Société lyonnaise des caux, un double réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées sur plus de 700 mètres de longueur. Quand on saura qu'à certains passages, le fil d'eau se situe à 6,65 m, on jugera de l'importance des terrassements. A noter cependant que ce réseau noter cependant que ce réseau desservira également le futur lotissement du domaine de Bel-

Dans ee coin de la commune du Haillan, en pleine expansion, un nouveau quartier est en train de naître.



Le gros œutre des deux premiers bâtiments de La Luzerne est dein termine.

(Clichés S.O.F.)

### 1978 | ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1978

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



### LE HAILLAN

### 4.12.27

### Le collège 600 baptisé « Emile-Zola »

Dernièrement a eu lieu, au Haillan, deux manifestations simultanées qui revêtaient une importance particulière pour cette commune de quelque 5 500 habitants. En effet, à quelques minutes d'intervalle, M. Michel Sainte-Marie, président de la Communauté urbaine, aux côtés duquel se trouvait M. Abel Laporte, maire du Haillan, procédait à l'inauguration officielle du collège 600 d'une part, du groupe La Luzeme d'autre part. Deux réalisations qui furent prétexte à des discours et à un vin d'honneur qui réunit de nombreuses personnalités locales et les représentants des divers services inté-essés.

Il y avait dejà longtemps que le Conseil municipal avait mis au premier plan de ses préoccupations ces deux projets. En ce qui concerne le groupe maternel et primaire, la décision avait été prise en 1968. La rentrée à l'école maternelle a pu se faire en 1976, pour l'école primaire en 1978. La construction couvre 1 700 mêtres carrés, a coûté 400 millions de centimes et a bénéficié de deux subventions : 38 millions de centimes pour l'école maternelle et 85 millions pour l'école primaire.

Le collège 600, pour sa part, a connu sa première pierre en février demier et a été ouvert aux élèves en septembre. Il a fallu près d'un militard de centimes dont 325 miltions à la charge de la Commu-

#### Restaurant scolaire

Lundi, — Potage, cervelas, steak haché, spaghettis à la fomate, truit.



nauté urbaine de Bordeaux. 323 enfants venus de Saint-Médarden-Jailes, du Tailan et du Hailan suivent les cours au C.E.S. Ce dernier sera vraisemblablement bapbé « Emile-Zola ». La bibliothèque du collège recevra d'aiteurs un cadeau de la part de la municipelité ; la collection intégrale des œuvres du grand écrivain.

Une ombre cependant au tableau : le collège serait d'ores et déjà trop petit. Or, une chose est sûre, c'est qu'aucun collège ne sera construit dans la communauté durant les trois prochaines années.

Un demier détail encore : la directrice de l'école maternelle est M'' Kéridnine; pour l'école primaire, il s'agit de M'' Discontanzo, tandis que le directeur du collège est M. Hyronimus. NOTRE PHOTO. — M. Michel Sainte-Marie coupe le ruban symbolique. On reconnaît à ses côtés M. Julien, M. Laporte, M. Lajugie et M. Bex.

(Photo Patrick Pelet.)

#### AU HAILLAN

Notre correspondant

M. Abel LAPORTE

14, rue de La Morandière Tél. 28.01.09

reçoit vos informations vos publicités vos armonces classées

### 1 JANVIER 1979 | TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



### 1980 | CONSEILS MUNICIPAUX ET TRAVAUX DE DE L'ÉCOLE LA LUZERNE

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

# CONSEIL MUNICIPAL Le cimetière sera agrandi

Le Conseil municipal s'est réuni récomment en seance publique extraordinaire sous la présidence de M. Abel Laporte.

Etaient présents : MM. Delpech, Dulout, Saint-Aubin, Prioieau, Faugère, Boigontier, adjoints; MM. Cornet, Puiroux, Soulas, Lacoste, Montoya Bertrand, Purrey, Bolteau, Schreyeck, Dalbarade, Tastoli, Garcia.

Etaient excusés > M. Cerrère (procuration à M. Dulout) , MM. Stoffel, Belot et Juge.
Le Conseil a adopté unanime-

Le Conseil a adopté unanimement le proclée-verbal de la réunion du 17 octobre 1980; il a désigné MM. Boireau et Delpech en qualité de, respectivement, secrétaire et secrétaire adjoint de séance, et décidé de confier les rapports de M. Delpech à M. Garcia.

Communications et informations de M. le Maire. —
Dècès de M. Castro, membre de
la commission de révision des
listes électorales de la
commune. Les actes de cession
de terrain de la Morandière
(comprenant courts de tennis)
ont été signés. La commission
de sécurité a visité la troisième
olasse matemelle de la Luzerne
et visitera prochainement la salle
à usage de judo. Les travaux
d'éclarage de la plateforme de
Bel-Air débuteront an janvier
prochain.

Informations relatives à la Communauté urbaine de Bordeaux, concernant les travaux de voirie et d'assainissement en cours, de signalisation (pose des feux de trafic à l'angle de la rue de Tanays et de l'avenue Pasteur avec mise en service prévisible à la mi-janvier), ainsi que la cession du terrain boisé jouxtant le C.E.S. à la commune.

Le Conseil régional avait alloué une subvention de 150 000 francs pour le gymnese, M. Dulout rajoutant que le projet de gymnase du Hallian était classé en numéro un.

Communications et informations des adjoints. — M. Delpech a rendu compte de l'état d'avancement de divers travaux en cours.

M. Dulout a rendu compte de la dernière réunion de la commission des sports, lotairs et culture (proposition budgétaire 1961, "jumelage, bibliothèque notamment).

 M. Boigontier a indiqué que les dispositions avaient été prises en ce qui concerne l'arbre de Noël communal.

Administration générale; finances. — Le Conseil municipal a décidé ensuite, sur rapport ;

De M. Dulout, d'alloyer à l'agent recenseur chargé du recensement comptémentaire de population d'octobre 1980, une rémunération basée sur le taux minimum réglementaire (10 francs par logement achevé ou immeuble en chantier recensé).

De M. Saint-Aubin, de fixer les indemnités de fonction du maire et des adjoints à compter du 1\* janvier 1981 conformément à la réglementation en vigueur et tenant compte du re-censement complémentaire de population réalisé en octobre voen.

De M. Prioleau, d'allouer une subvention complémentaire de 2 200 francs à la Caisse intercommunale d'entraide du personnel communal.

De M. Saint-Aubin, une décision modificative numéro un aupour le gymrajoutant que le lase du Hallian uméro un.

De M. Saint-Aubin, une décision modificative numéro un ausuffisance de certains crédits de fonctionnement et d'investissements.

De M. Rastoll, de fixer, à

compter du 1\* janvier 1981, les tarifs du cimatière ainsi quil suit : concession perpétuelle, 350 francs le mêtre carré; concession temporaire (15 ans), 210 francs le mêtre carré; inhumation, 140 francs (dans caveau neuf) et 210 francs (dans caveau ancien ou fosse); exhumation, 130 francs location du caveau communai (un an maximum), 30 francs par mois; travaux supplémentaires du fossoyeur, 35 francs de l'heure.

(Ces tarifs n'avaient pas été relevés depuis le 1º juillet 1978).

De M. Garcia, d'allouer une subvention de 100 trancs au comité national pour le monument du maréchal de Lattre.

Personnel. — En raison des

Personnel. — En raison des résultats du recensement complémentaire de population faisant apparaître une population d'environ 6 000 habitants en 1981, le Consei municipal a décidé, sur rapport de M. Garcia, de créer l'emploi de secrétaire général de mairie des villes de 5 000 à 10 000 habitants.

M. Montoya a fait ensuite adopter l'attribution de primes au personnel d'encadrement du Centre de loisirs sans ébergement par l'intermédiaire de la Caisse intercommunale d'entraide du personnel.

Sur rappoit de le Faugère. l'assemblée à décot de revaloriser les rémunettions des agents d'encadreteit du Centre de loisies en anchon des grades et des dollars.

Cimetière. — la repport de M. Garcia, le Couel a décide du principe d'agradament du cimetière sur le terrains communaux puster pe demier et compte tanu de aléments

- le cimenter atuel s'avérera à très court anne insuffsant aux besons de la commune et son agrandissement s'avère inorganaipé (le cimetière intercomunal prévu par la C.U.B. su fessac-Mérignac, n'étant pas solvationnel avant 1983-1984):

— le Buretu a recherches géologiques et minieus a donné un avis favorable, compte fenu notamment de la réture du sol, de la présence dura sout le secteur des réseaux d'assainssement (eaux lustes et eaux pluviales) et d'eau potable. Une enquête putilique de commodo et incommodo-tavecrite par la préfecture) a les tempres de commodo.

Par aileurs, le Conseil municipai a décidé de concure, pour la réalisation de ce projet, un marché d'ingénies et d'árchtecture avec M Courrech, archtecte D.P.L.G.

Voirie. — M. Bogontier a fast adopter la cession gratuite à la C.U.B. d'une parcese de 24 metres carrès apparament à la commune et permetant la réalisation de travaux de voirie rue Hustin.

# Conseil municipal Présentation et vote du budget 1980

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique ordinaire le 24 mars sous la présidence de M. Abel Laporte, maire.

Etaient présents: MM. Delpech, Dulout, Saint-Aubin, M<sup>\*\*</sup> Faugère, Prioleau, Boigontier, adjoints au maire; MM. Garcia, Rastoll, Soulas, Boireau, Purrey, Carrère, Montoya, Puiroux, Cornet, Schreyeck.

Etaient excusés: M<sup>ne</sup> Stoffel (procuration à M. Prioleau); M<sup>ne</sup> Belot (procuratin à M. Laporte); M. Lacoste (procuration à M. Puiroux); MM. Bertrand, Dalbarade, Juge.

M. Puiroux a été désigné secrétaire de séance et M. Garcia, secrétaire adjoint de séance.

Le Conseil a ensuite adopté unanimement le procès-verbal de la réunion du 8 février dernier; approuvé l'inscription à l'ordre du jour d'une affaire urgente (legs à la commune); désigné M. Prioleau et M. le Maire rapporteurs des affaires initialement affectées à Mª Stoffel et Bélot, absents.

Puis l'assemblée a adressé ses vœux de prompt rétablissement à M. Bertrand qui a subi une grave intervention chirurgicale.

Des vœux de prompt rétablissement ont aussi été adressés à M. Juge et M™ Belot souffrants.

Communications et informations diverses. - M. le Maire a fait part des divers remerciements des sociétés locales. Il a également précisé qu'il avait saisi les ponts et chaussées afin que des travaux de sécurité soient entrepris avenue de la République, en particulier au carrefour avec les rues Hustin et de Venteille. M. Delpech a indiqué que des travaux divers aux bâtiments municipaux se déroulaient normalement. M™ Faugère a évoqué la prospection pour les inscriptions à la future résidence pour personnes âgées. M. Prioleau a précisé que l'œuvre d'art avait été posée à l'école primaire de la Luzerne.

M. Boigontier a rendu compte des tractations pour l'organisation du repas des anciens 1980.

Administration générale. — Sur rapport de M. Dulout l'assemblée a sollicité la création de deux débits de tabacs supplémentaires (dans le bourg et aux Cinq-Chemins). Sur rapport de M. Prioleau, le conseil a désigné MM. Andron et Marc Teyssier en qualité de membres de la commission de révision à la Chambre des métiers en 1980. M. le Maire a fait adopter le contrat à conclure avec les éditions municipales de France pour la confection d'un bulletin officiel municipal (parution prévue pour octobre 1980).

Finances. - M. Saint-Aubin a ensuite rapporté le dossier important de la séance : examen du budget primitif 1980. La préparation de ce document budgétaire a fait l'objet de l'établissement de huit fiches avec annexes envoyées à domicile à chaque adjoint et conseiller. En outre, depuis le mois de janvier 1980, les diverses commissions spécialisées se sont réunies pour formuler leurs propositions étudiées en conseil d'administration et en commissions réunies. La synthèse générale a fait l'objet de l'établissement du document prévisonnel budgétaire adressé également à domicile à chaque adjoint et conseiller mu-

M. Saint-Aubin a ensuite donné lecture des propositions budgétaires par chapitre (section de fonctionnement) et par article (section d'investissements). Ce budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes réelles (à l'exception de toute opération d'ordre) à la somme de 6 922 220 francs.

Section de fonctionnement. Dépenses: Le chapitre personnel (2 452 300 francs) représente à lui seul 46 % environ des dépenses réelles de fonctionnement. Viennent ensuite les travaux et services extérieurs (717 000 francs, dont 300 000 francs pour le seul poste électricité, eau, gaz), les frais financiers (707 500 francs) représentant les intérêts des emprunts contractés, les denrées et fournitures diverses (514 000 francs) dont 240 000 francs d'alimentation pour les restaurants scolaires. 100 000 francs de combustibles pour les chaufferies fuel. 80 000 francs pour les fournitures scolaires, les allocations et subventions (408 500 francs dont 405 000 francs pour les seules subventions. Parmi les plus importantes subventions, à noter: association sportive halllanaise (70 000 francs), Foyer des Jeunes (25 000 francs), société musicale (25 000 francs). Comité des fêtes (12 000 francs plus 10 000 francs versés par le bureau d'aide sociale pour le repas des anciens), club Léodu Haillan Lagrange (5 000 francs), société de secours mutuel (2 200 francs). Syndicat de chasse (1900 francs), Campaniles

Dans les sociétés autres, à noter 104 000 francs au profit de la Caisse intercommunale d'entraide du personnel communal, 15 000 francs aux associations de résidences pour plantations et espaces verts, 130 000 francs (premier acompte) au profit du bureau d'aide sociale du Haillan.

(1 000 francs), etc.

Les autres dépenses concernent les chapitres participations et contingents (199 000 francs, dont 59 000 de contingent pour dépenses d'aide sociale et 80 000 pour les transports scolaires). Frais de gestion générale (255 500 francs), les impôts et les taxes (27 200 francs, dont 22 000 d'impôts fonciers payés par la commune pour ses propriétés communales).

Recettes. — Deux chapitres représentent, à eux seuls, près de 90 % des recettes de fonctionnement :

 Les contributions directes (3 653 430 francs dont 3 155 275 francs d'impôs directs et 498 155 francs de sub-

vention fiscale);

— La dotation globale de fonctionnement (attribution d'Etat): 1 818 060 francs. En ce qui concerne les impôts directs, le produit global attendu est en augmentation d'environ 12 % (il s'agit là d'un pourcentage global qui ne se retrouvera pas systématiquement au niveau des avertissements reçus par les contribuables).

Les autres recettes limitées concernent les produits d'exploitation (356 700 francs, dont 290 000 francs de recettes escomptées de cantines), les impôts indirects (99 750 francs), les recouvrements divers (86 000 francs), les produits domaniaux financiers et exceptionnels (73 500 francs).

Section d'investissements (1637 220 francs). — Les dépenses peuvent être classées ainsi qu'il suit :

 Amortissement des emprunts (392 000 francs);

Acquisitions de matériel outillage et mobilier (scolaire, sportif, culturel, 150 000 francs);

— Acquisition de véhicule (260 000 francs, achat d'un camion-benne avec grue-preneuse pour le service d'enlèvement des débris de lardin et autres):

— Travaux de bâtiment (320 000 francs pour la construction d'une troisième classe maternelle à la Luzerne; 70 000 francs (complément) pour l'aménagement de salles diverses à Bel-Air (dont salle à usage de judo); 240 000 francs pour grosses réparations aux bâtiments municipaux; 60 000 francs pour aménagement tennis);

— Travaux de voirie et réseaux (105 000 francs pour les chemins ruraux; 35 000 francs pour les travaux d'éclairage public; 40 000 francs pour le goudronnage cours d'école du bourg);

 Travaux pour compte de tiers (28 220 francs).

Le financement de ces dépenses est assuré ainsi qu'il suit :

Emprunt (527 000 francs), soit 32,19 % (auprès C.A.E.C.L. et Caisse d'épargne);

 Subvention, participations et recouvrements fonds compensation T.V.A. (307 780 francs), soit 18,80 %;

 Autofinancement (802 440 francs), soit 49.01 %.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité ce budget primitif 1980 s'équilibrant à la somme de 6 922 220 francs. M. Delpech a tenu à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce budget.

Affaires diverses. — L'assemblée a ensuite :

 Adopté le programme 1979-1980 du fonds scolaire départemental (rapport M. Prioleau);

 Modifié le tableau des effectifs du personnel (rapport de M. Delpech);

 Fixé la rémunération de la directrice du service d'accueil (rapporteur M<sup>m</sup> Faugère);

Dénommé les voies de la résidence du Parc de Sainte-Christine, sur propositions établies par l'association syndicale : rues des Tauzins, du Hapchot, des Arausineires, Rond-Point-de-Paris (rapport M. Soules).

Legs de M™ Labouheume. - Le maire a rapporté un dossier également important relatif à un legs à la commune par Mª Labouheume, décédée à Paris le 31 décembre dernier, qui a, en effet, dans son testament, légué gratuitement à la commune un ensemble de terrains boisés sis chemin de Ménespey, d'une superficie globale de 13 023 m2. Ce legs est assorti d'une clause précisant que la commune devra s'engager à créer un espace vert pour le bien public. Or, cette clause sera respectée puisque la commune avait classé ces terrains en secteur boisé à conser-

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité ce legs et, sur proposition de M. le Maire, décidé de dénommer cette propriété Parc public Labouheume, en hommage à la généreuse donatrice.

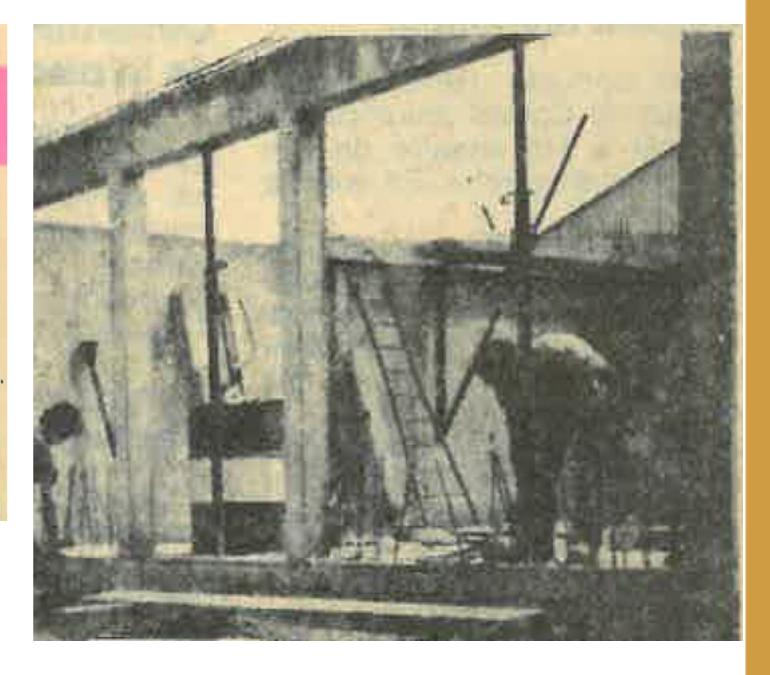
## Les travaux avancent à la Luzerne

COMME EN TÉMOIGNE notre photo, les travaux de construction de la troisième classe maternelle à l'école de la Luzerne avancent rapidement.

Le gros œuvre devrait être prochainement achevé. Les entreprises du second œuvre interviendront ensuite afin que les travaux ne puissent être interrompus pendant la période de vacances (hormis la période neutralisée prévisible du mois d'août).

La municipalité a néanmoins mis tout en œuvre pour que ce bâtiment soit opérationnel dans les meilleurs délais. Mais, malgré toute la célérité déployée, cette classe ne pourra pas être utilisable le 9 septembre prochain, jour de la rentrée scolaire.

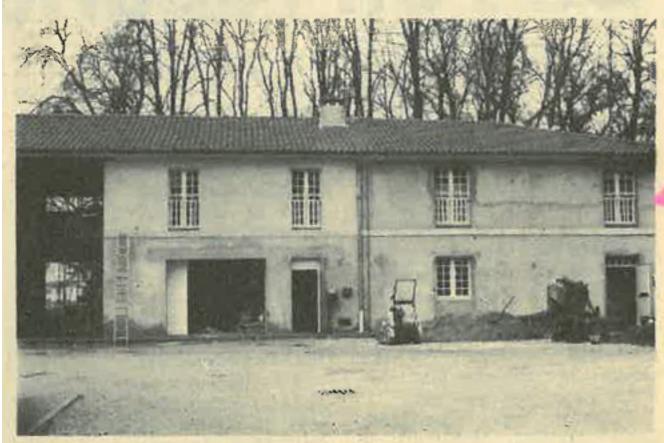
Aussi, en accord avec l'administration et avec les enseignants de l'école maternelle, une solution provisoire pour accueillir tous les enfants a été retenue.



### 1981 | ARTICLE ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1981

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

### Salle de judo de Bel-Air : C'est pour bientôt



Entièrement financés par la commune, les travaux d'aménagement d'une salle à usage de judo, d'une salle d'activités diverses pour le centre de loisirs, de sanitaires et d'un local de stockage sont en voie d'achèvement. La photo ci-dessous montre le bâtiment en cours de travaux. (Photo « S.O.F. ».)

### Le Haillan

# Mise en service de nouveaux feux tricolores



M. Abei Laporte déclenche la commande de mise en service. (Photo « S.O.F. ».)

Récemment, M. Abel Laporte, maire, assisté des fonctionnaires de la Communauté urbaine de Bordeaux, ainsi que de la gendarmerie de Saint-Médard, a procèdé à la mise en service des nouveaux feux de trafic installés au carrefour de l'avenue Pasteur et de la rue de Tanays.

Ce nouvel équipement complète ainsi le réseau communal de signalisation déjà important.

D'autres dispositifs identiques ont été demandés par la municipaité pour faciliter la circulation publique et améliorer aussi la

Prochainment, les feux de trafic de la mairie seront dotés de potences hautes permettant de mieux signaler la présence de cet équipement.

Souhaitons que les automobilistes respectent ces signalisations afin d'éviter de trop fréquents accidents dus à des infractions caractérisées.

### MEMENTO

Lundi. — 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h : Vente des tickets de cantine à la mairie.

Mardi. — Collecte des ordures ménagères. — 14 h à 18 h : Club Loisir-Ambiance-Détente (troisième âge).

Mercredi. — 7 h.30 à 13 h, marché public municipal. — 8 h à 18 h : Centre aéré.

Jeudi. — Collecte des ordures ménagères. — 9 h à 11 h : Permanence de la Sécurité sociale au Foyer culturel. — 14 h 30 à 16 h 30 : Permanence de l'assistante sociale à la mairie.

Vendredi. — 8 h 30 à 10 h 30 : Bureau municipal d'hygiène. — 9 h 30 à 11 h 30 : Permanence de l'assistante sociale à la résidence Edmond-Rostand. — 14 h à 18 h : Club Loisir-Ambiance-Détente (troisième âge).

Samedi. — Collecte des ordures ménagères.

Dimanche. — Mairie: Heures d'ouverture du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures; samedi matin: 8 heures à 12 heures

Stade municipal: Ouvert tous les jours.

Le Haillan

18.2.81

# La commune possède enfin « son » plan de secours

Le samedi 23 janvier 1982, après la publication du plan des secours et plan ORSEC de la ville du Haillan, M. le Maire accueillait dans la salle polyvalente du collège Emile-Zola, le district de Bordeaux I venu animer une réunion d'information destinée à sensibiliser, et aussi à remercier, tous ceux qui étaient appelès à

y participer.

Durant la séance, devant plus de quatre-vingts invités, M. le Maire, Abel Laporte, remerciait toutes les personnes qui avaient répondu présent à son invitation, parmi lesquelles on notait la présence de M. Doussang, adjoint au maire de Pessac, et chef de district-adjoint de Bordeaux I, remplaçant M. Badet, chef de district, excusé; M. Henry, directeur honoraire de Pessac; M. Bercis, directeur local des secouristes Croix-Rouge; M\*\* Rance, monitrice de secourisme et Mr Dehez, responsable des secouristes de la commune.

Etaient également présents : M. Arnoud, président de l'A.S.H., accompagné de membres de son conseil d'administration et volontaires de diverses disciplines sportives; Mm Plaquin, présidente du foyer des leunes, aveci les responsables de secteurs et les volontaires: Mª Larrieu, directrice du Haillan II et M. Hyronimus, principal du collège Emile-Zola; MM. Prioleau et Saint-Aubin, adjoints au maire et M. Soulas, conseiller municipal. On notait également la présence de beaucoup d'autres personnalités connues pour leurs activités sociales, culturelles ou autres activités béné-

Tirant la leçon des récents événements qui ont nécessité la mise en application du plan OR-SEC en Gironde, et de divers accidents graves, survenus en France, le maire mettait l'accent sur l'opportunité de la publication de ce plan, à l'étude depuis novembre 1981, sa parfaite connaissance par les participants et en particulier par le personnel municipal (qui peut être requis d'office en cas d'accident grave survenant sur le territoire de la commune).

M. Rastoll remerciait alors M. Laporte de la confiance qu'il lui avait accordée en le faisant nommer par M. le Préfet, directeur urbain de la Protection civile.

En quelques mots, il adressait ses remerciements à toutes les personnes présentes à la réunion, ou empêchés ayant collaboré avec lui : présidents des associations, directeurs, chefs d'entreprises et artisans ainsi que le personnel administratif de la mairie, qui a fourni un gros travail.

Puis, citant M. Doussang, et M. Vige, il leur adressait ses vifs remerciements pour la documentation et l'aide technique qu'ils ont apportée à l'élaboration du plan de secours.

Il y associait M. Buisson en ces termes : « Il m'a appris à connaître notre cité en ses moindres recoins ».

M. Doussang, orfèvre en la

matière, parlait alors de la protection civile et de son rôle en temps de paix, de sa structure et du rôle des directeurs urbains, puis, commentant le plan de secours, il insistait sur le rôle parfois ingrat des volontaires appelés à diverses tâches aussi bien sur les lieux mêmes de l'accident qu'auprès des sinistrés dans les centres d'hébergement.

Il terminait en annonçant que Le Haillan était la troisième commune sur les trente-six du district à avoir un plan de se-

M. Bercis prenait la parole pour exposer le rôle des secouristes appelés à opérer en équipe dans les centres tri-accueil, et sur les lieux du sinistre, recommandant aux titulaires du brevet national de secouriste de se recycler périodiquement, puis il annonçait la mise en route des cours de G.E.S. (Gestes élémentaires de survie) pour 74 élèves du collège Emile-Zola.

Après la projection des films et diapositives sur la réanimation et accidents routiers, l'assistance était invitée à l'apéritif offert par la commune, clôturant ainsi dans la bonne humeur cette réunion dans le sujet pouvait paraître si sombre.

### A.S.H. athlétisme

CHAMPIONNATS DE GI-RONDE EN SALLE. — Ils se sont déroulés à Bordeaux-Lac, les 6 et 13 février avec une forte participation de jeunes athlètes girondins. Quelques-uns de nos jeunes benjamins et minimes garçons et filles y ont participé. Ils s'y sont très bien comporté malgré un entraînement succinct en la matière, puisque nous sommes encore en pleine péFélicitations à toutes et à tous ces jeunes. Après cet intermède, le cross va reprendre ses droits jusqu'au 14 mars. Prochaines compétitions au programme: Le Haillan, le 7 mars, Talence, le 14 mars. Il n'y aura aucun entraînement ni compétition durant les vacances scolaires du 20 au 29 février. Nous donnons rendezvous à toutes et à tous les Taillannais, les Eysinais et les Hail-



Les 18, 19 et 20 juillet au Haillan

# Fête de la Sainte-Christine



168, avenue Pasteur LE HAILLAN Tél. 34.00.- 9

Le Béchadais
Repas d'affaires et famille
Noces - Banquets
Repas ouvriers (en semaine)
Route de Saint-Médard-en-Jailes
33160 LE HAILLAN - Tel. 97.48.30



# MAC DUFF BOUTIQUE PRÊT-A-CHAUSSER

Hommes - Dames - Enfants

81, avenue Montaigne 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES Tél. 05.47.68 patronnée par « SUD-OUEST » et « SOD »

### Vive la fête

La fête Sainte-Christine aura lieu les 18, 19 et 20 juillet sous le patronage de « Sud-Ouest » et « Sud-Ouest Dimanche ».

Ainsi Le Haillan connaîtra la fièvre des années passées. Durant 3 jours la commune sera le rendez-vous de la gaîté, chacun s'v amusera grâce aux forains et aux bals gratuits.

La Société des Fêtes et de Bienfaisance vous invite à venir très nombreux pour ces 3 jours inoubliables.

Le président.

### LE PROGRAMME

SAMEDI

21 h : FETE FORANE avec les majorettes des Entants de Cardoze et BAL GRATUIT.

DIMANCHE

11 h 30 : VIN D'HONNEUR. 15 h : FÉTE FORAINE.

21 h : FÊTE FORAINE et BAL GRATUIT.

16 h : JEUX D'ENFANTS patronnés par «S.O.»

21 h : PÊTE FORAINE et BAL DISCO GRATUIT.

23 h : GRAND FEU D'ARTIFICE avec le majorettes des Enfants de Cardoze.

### Henri RABIN MENUISERIE

AMBULANCE HAILLANNAISE

149, avenue Pasteur

33160 LE HAILLAN

M" COEUILLE

A votre service 24 h sur 24 invec du personnel qualité

Tel. (86) 28.20.72

109, avenue de la Libération 33320 EYSINES Tél. 28.54.51 et 05.06.90

BOULANGERIE - VIENNOISERIE

PAINS SPÉCIAUX Campagne - Seigle - Complet

E HALLAN - Tol. 28 12.59

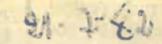
haillan photo

Portrait - Reportage - Mariage 113, avenue Pasteur LE HARLAN - Tel. 28.62.71

### 1982 | ARTICLE ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1982

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

### Le Haillan



# Le vandalisme continue au Stade municipal

DANS LA NUIT de lundi à mardi, à l'occasion des fêtes de la Sainte-Christine, a été tiré, comme à l'accoutumée, dans le Stade municipal, le feu d'artifice clôturant les festivités. A l'issue de cette manifestation, les portes du stade ont été fermées comme d'habitude et le gardien, effectuant sa ronde entre 24 heures et 0 h 30, n'a rien remarqué d'anormal.

Or, mardi matin, quelle ne fut pas sa surprise de constater que les locaux situés sous les tribunes du stade et contenant les matériels des diverses sections de l'Association Sportive Haillanaise, football, handball, pétanque, athlétisme, etc..., vaient reçu la visite d'individus dénués de bonnes intentions. Les portes des locaux avaient toutes été forcées, les poteaux de l'huisserie en partie brisés ou arrachés, comme, d'ailleurs, les serrures des portes.

Le désordre constaté est tel, et plus particulièrement dans le local utilisé par la section football dont les placards ont été fracturés, maillots et divers équipements jonchant le sol, qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de dire avec précision si des matériels ont été dérobés ou quelle en est leur valeur.

Toujours est-il que ce nouvel épisode de destruction des équipements municipaux dont la réparation est particulièrement onéreuse, constitue, après le vol gratuit des lumandars (commandes électriques et automatiques de l'éclairage public) et la détérioration des cabines téléphoniques, un nouvel acte de vandalisme qui ne peut qu'indigner la population.

M. Laporte, maire, a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Saint-Médard-en-Jalles.

### Le Haillan

### Aménagement

### On restaure l'église

A l'initiative de la municipalité, d'importants travaux de restauration du clocher de l'église ont été réalisés.

En effet, lors d'une visite dans le clocher, d'importants dégâts avaient été constatés, occasionnés notamment par des pigeons. En outre et le temps accomplissant son œuvre, il devenait urgent de restaurer toutes les baies du clocheé ainsi que les glacis de ces baies confiés à l'entreprise Cazenave, spécialisée dans le domaine de la restauration, les travaux importants et minutieux de protection et remise en état ont donc été réalisés. M. Laporte, maire; MM. Saint-Aubin, adjoint, et

#### Ateliers du mercredi

A partir de 14 heures, le mercredi, trois jeunes animateurs occupent les enfants de 6 à 15 ans (lecture animée, peinture, dessin, bricolage, expression théâtrale et corporelle, etc.). Si vous avez une heure entre deux activités, venez les rejoindre. Si vous voulez passer tout l'aprèsmidi, venez les rejoindre.

Ces enfants ont besoin de matériel inutilisable pour vous-même. Pouvez-vous le donner et l'amener le mercredi après-midi, salle du premier étage au Foyer culturel, soit : vieux journaux, vieilles brosses à dents, chiffons, bouts de laine, éponges, pots de yaourt, bouteilles en plastique, vieux stylos à bille, etc.

Rastoll, conseiller municipal, ont visité de chantier pour s'assurer du bon déroulement des travaux.

Plus de 70 000 francs ont été

consacrés à ces travaux délicats, dangereux mais indispensables à la sauvegarde de l'église et au patrimoine communal en général.



Des travaux à une hauteur respectable.

(Photo & S.O.F. »

# -COMMUNAUTÉ URBAINE

### Le Haillan

## Salle de judo, court de tennis...

### Bel-Air s'agrandit... em vase clos



M. Abel Laporte au pied du mur (du gymnase).

« MARQUONS CE JOUR d'une brique rouge ». Comme celle qu'il venait de poser. C'est en ces termes que M. Abel Laporte commença son discours (et le mot était bien sûr intentionnel) à l'occasion de la manifestation inaugurale organisée dimanche matin au complexe sportif de

**MENUS DES CANTINES** 

Lundi. — Potage de logumes, carottes rapées, raviolis, salade verte, chausson aux pommes.

Mardi. — Potage à la tomate, côte de porc, petits pois, crème aux raisins.

Jeudi. — Potage, salade de betterave, rôti de bœuf, pâtes au jus, yaourt.

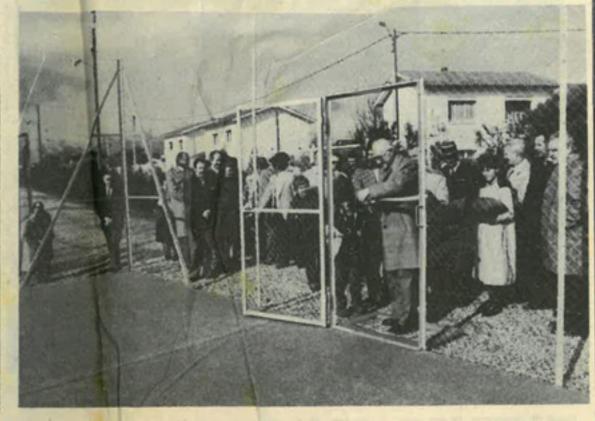
Vendredi. — Potage, salade de tomate, omelette de pommes de terre et champignons, salade d'endives, dandy. Bel-Air et au cours de laquelle il étendit, avec la classique truelle, le premier mortier du nouveau gymnase.

Quelques minutes plus tôt, le premier magistrat communal, notamment accompagné de MM., Rué, président fondateur de l'Association Sportive du Haillan; Arnaud, président; Dulout, adjoint aux sports, avait fait découvrir à M. René Bex, directeur départemental de la jeunesse et des sports, le sixième court de tennis en dur et, un quart d'heure plus tard, la salle de judo qui couvre 90 m² et comprend des murs antichocs ainsi qu'un tatami en mousse épaisse de 4 centimètres sur lequel évolueront les pratiquants d'arts martiaux à l'entraînement.

L'officielle visite s'acheva par un vin d'honneur dans la vaste et claire salle omnisports (handball, basket, etc.). Il revenait à M. Laporte l'agréable mission de s'adresser à ses invités et il commença son propos par des paroles de reconnaissance envers la regrettée donatrice de la propriété (dont 40 hectares ont été cédés à la ville de Bordeaux), M™ Magdeleine de Silhac.

Il tint aussi, après un historique des lieux où devait être implanté le stade, à indiquer que l'ensemble s'était (à combien!) développé sans qu'il soit touché aux espaces boisés et il ne manqua pas non plus de souligner l'estimable contribution à ces réalisations de la Caisse d'épargne, représentée par M. Delbos, le chef de son service de prêts.

Il annonça enfin — car il ne faut pas oublier les différentes catégories de la population — la fu-



Et le sixième courtde tennis devint opérationnel...

(Photos Pierre Dugad.)

ture construction dun établissement pour personnis âgées.

M. René Bex viri ensuite au micro devant lequel il évoqua la longue marche du naire d'une petite cité où il fait ben vivre. « Il y a quinze ars, confessa-t-il, j'étais sceptique, mais maintenant, j'ai confiance en votre avenir et je ne puis que vous approuver car les investissements que vous faites sont indispensables à la jeunesse. »

Avant de signer le livré d'or de la ville, M. René Bex tint également à mettre l'accent sur les deux orientations force de M<sup>\*\*</sup> Edwige Avice, ministre des sports, à savoir l'éducation des jeunes au sein des clubs et la participation du maximum de gens à la pratique des exercices physiques.

M. F

### Recensement général 4 mars - 2 avril

Le maire rappelle à ses administrés que conformément à la loi du 7 juin 1981 et du décret du 28 avril 1981, ils sont tenus de se faire recenser. Les habitants de la commune sont priés de faciliter la tâche des neuf agents recenseurs nommés, en remplissant avec exactitude les imprimés qui leur seront remis et en répondant aux questions quileur sont posées. Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle avec photos signée de M. le Maire.

Il est précisé que les renseignements individuels fournis dans le questionnaire du recen-

sement sont confidentiels et couverts par la loi du 7 juin 1981 mdifiée sur le secret statistique.

M. le Maire compte sur la compréhension des habitants du Haillan pour participer à ce travail administratif très lourd et les prie d'accueillir les agents recenseurs avec bienveillance.

NOTA. — Les administrés sont invités à réclamer aux agents recenseurs leur carte signée du maire qui seule fait toi de leur qualité. En cas de doute, nous invitons les administrés à téléphoner au secrétariat de la mairie.

### Au Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la mairie, le 19 novembre, sous la présidence du maire.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 20 septembre 1982, a approuvé à l'unanimité les contrats d'assurance signé par le maire (gymnase, bâtiments de rangement).

Sur rapport de M. Prioleau, l'assemblée a approuvé unanimement l'organisation des séjours de neige 1983, dont le renouvellement a été souhaité par les enseignants. Trois séjours seront organisés (un séjour par groupe scolaire) durant cinq jours et demi. La participation des familles a été limitée à 300 francs par enfant (290 francs l'an passé), la

commune prenant à sa charge la somme de 535 francs par enfant, ainsi que les frais des accompagnateurs et les assurances. Comme les années précédentes, les cas sociaux seront examinés favorablement.

M. Saint-Aubin a fait ensuite adopter à l'unanimité la dispense de remplir les formalités de purge consécutives à l'acquisition d'un terrain par la commune.

M. Delpech soumet ensuite à l'assemblée un dossier relatif aux instances engagées devant le tribunal administratif par deux agents municipaux (M™ Annie-Claude Duluc et M. Roger Ducuron), contre la commune et son maire, à la suite de sanctions pour fautes professionnelles.

M. Delpech demande un vote sur l'autorisation de défense.

Un long débat s'est engagé, auquel ont pris part notamment M. le Maire, M. Dulout, pour le groupe socialiste, M. Delpech et M. Prioleau.

Après vote au scrutin public, l'autorisation de défense est adoptée par 13 voix contre 8 (groupe socialiste) et une abstention (M. Carrere)

On voté pour : MM. Laporte, Stoffel, Delpech, Saint-Aubin, Prioleau, Soulas, Montoya, Bertrand, Purrey, Schreyeck, Dalbarade, Rastoll et Juge.

Ont voté contre la défense de la commune : Le groupe socialiste, MM. Dulout, Lacoste, Cornet, Puiroux; M™ Faugère; MM. Boireau, Boigontier et Garcia.

Abstention : M. Carrere.

M. Pierre Prioleau nouveau maire du Haillan

M. Pierre Prioleau, 47 ans, enseignant, a été élu comme prévu, samedin matin, maire du Haillan en remplacement de M. Abel Laporte qui a abandonné ses fonctions pour raison de santé. M. Laporte a été élu adjoint.

M. Prioleau est, comme Abal Laporte, ancien membre du P.S.

#### Le Haillan

Conseil municipa

## Dix conseillers quittent la salle et exigent la démission du maire

Séance homérique jeudi soir, au Conseil municipal du Haillan dont la salle rectangulaire était pleine comme un œuf pour assister au dernier rebondissement de la campagne pour les cantonales.



Abel Laporte, maire, et Roger Dulout, doigt levé, qui « objection, votre Honneur ! ».

#### Memento

Mardi. — Collec dures ménagéres; 18 heures, club Lois ceDétente troisièm 14 heures à 15 h nence du conciliateu rie. Mercredi. — De

Jeudi. — Collecte des dures ménagères; de 9 11 haures, permanence Secur sociale au toyer culturei; de 30 à 16 h 30, permanen assistante sociale à la résiden Edmond-Rostand.

Vendredi. — De 8 h 30 à 0 10 h 30, permanence bureau d'hygiène à la mairie, de 9 h 30 à 11 h 30, permanence assistante sociale à la résidence Edmond-Rostand; de 14 à S

#### A.S.H. Footba

Résultate du 4 avril. — St niors A - Pauillac, 1-3-1; se niors B - Artigues, 3-1; se niors C - Canéjan, 3-0; caldete A.S.P.T.T., 3-3; pupilles B B.E.C., 1-2; poussins E France Camarades, 0-5. Ecole de football. — Pas d'et

Centre de loisirs

Le Centre de loisirs mur
sera ouvert durant les vac
de Pâques et fonctionne
7 h 30, le matin, à 18 heur

0; se1; se1; se2; se3; se3;

La distribution d'élect sera interrompue pour te sera interrompue pour de de 13 h 30 à 15 h 30, de de 13 h 30 à 15 h 30, de de 13 h 30 à 15 h 30, de de 15 h 30 à 15 h 30, de sci-après. Poste Pélard, chemin M pey, avenue Victor-Hugo di de a fallecture describate, as elegible de la companio del la companio de la companio de la companio de la companio de la companio del la c

schair, et a l'éce de vouser, je no not pas sur le plan municipal vous pour le plan municipal vanit èles ; que riem que

Le maire doit démissio

model et animateur de la re anti-Laporte contre-astra vause sec : « Il est important vause se

« un homme d'honneur ».
Plus inattendue fut l'a
de M. Cornet qui sommaire de « s'explique
« Comment expliquera».
Comment expliquera
ux chòmeurs qu'à était à
faire étire un conseille
doile? « L'intervenant
procès en régle de son
auquel à reprocha vi
d'évoir fait le fit de l'opp
et d'avoir fait le fit d'avoir fait le fit le

désormais dans un climat serein alors que vous avez installé ici la suspicion ? »

Après cette passe d'armes foruee d'aménité et dans une mislance galciel. M. Laporte mislance galciel. M. Laporte provinciale la page en passion à l'orcutoriation à détendre suite au rocés d'une personne victime fru accident, dénomination de cies nouvelles, contrat d'abonment à E.D.F., et dans la toule, l'examen des taux des quarer contribution directes qui avont à alimenter le budget 1922 dont l'adoption deveil au 1922 dont l'adoption deveil au con-

Notwee interruption a la demains. M. Dulor immeliate de la enima. M. Dulor immeliate de la decumenta que la 6 mil municipa. Propose al montre de la propone al montre de la propose al montre de la produción de conseil des hall producio de conseile se para producio de conseile se para producio de conseile se para tion. On enterd des «Cest hon toux l. ». Cest que le paris o cultilità de la conseile de la producio de la conseile de la producio de la tion. On enterd des «Cest hon toux l. ». Cest que le paris o cultilità de la les conseilers reals en dedocci.

continue du biologie sont venter quoi qui se la corrobi par un reporter radio qui au balance que la companie de la companie de

### 1983 | ARTICLE ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1983 revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

### POLITIQUE

h.10.83

Le Haillan

### M. Abel Laporte abandonne ses fonctions de maire

M. ABEL LAPORTE, maire du Haillan (canton de Saint-Médard-en-Jalles), vient de donner sa démission pour raison de santé.

M. Laporte entamait son quatrième mandat. Son élection avait d'ailleurs fait quelque bruit. M. Laporte, en effet, ne se présentait pas sous son label traditionnel de socialiste, mais sur une liste « apolitique » qui bénéficialt d'une neutralité biervelllante des radicaux de gauche. C'est l'un des ex-adjonts de

M. Laporte, Roger Dufout, qui avait reçu l'investiture P.S.-P.C. Les partis de droite ne présentaient pas de candidat.

Dans ces conditions, la victoire de M. Laporte a figuré au nombre des déconvenues du Parti socialiste girondin en mars demier.

La démission de M. Laporte donnera donc lleu à l'élection d'un nouveau maire par le Consel municipal qui devrait être M. Prioleau, lui aussi ex-so-claiste. M. Laporte pourrait demander à être élu adjoint.

# Le Haillan Le gymnase inauguré

Sous le regard attentif de M. Bex, M. Laporte, maire, s'exerce au ballon parmi les jeunes basketleurs de l'Association sportive haillannaise. (Photo Manina).

officiellement ouvert par M. Abel Laporte, maire, en présence de M. Rex. directeur départemental du Temps libre, devant une assistance nombreuse.

Après la coupe du ruban traditionnel, le maire fit visiter le bâtiment, où les jeunes de la section basket de l'A.S.H. se livraient à un match inaugural.

Au cours de son discours, le maire remercia M. Bex et toutes les personnes qui avaient répondu massivement à l'invitation de la municipalité. Il rappeta que le gymnase avait nocessité douze ans d'effons, car en 1970, son inscription était déjà demandée dans le cadre du Vir plan national.

Ainsi, grâce aux etforts de la municipalité, aidée par le prêfet. le président du Conseil régional et le directeur départemental du temps libre, cet quipement tant attendu des sportifs et des soolaires a pu être ouvert.

#### Quatre millions de francs

Le maire souligna ensuite les efforts financiers importants de la commune, puisque le bâtiment aura coûté près de 4 millions de francs. Cette dépense a pu être assumée :

-Par un autofinancement important de la commune, rendu (1 660 000 F environ).

-Par un prêt de la caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bordeaux (1 700 000 F), qui témoigne, une nouveile fois, son intérêt pour les équipements touchant à la vie associative, scolaire, et à la jeunesse en gé-

-Par des subventions de l'Etat (540 000 F), et de la région (150 000 F).

Le gymnase, ajouta le maire, doté de tous les équipements et agrès sportifs nécessaires à la pratique de nombreuses disciplines, offrira aux sportifs et aux scolaires, un complément de choix au complexe déjà important: Stade municipal, domaine de Bel-Air, parcs publics atte-nants qui seront à court terme

aménagés et agrémentés... Le gymnase fonctionne d'une manière quasi-permanente du lundi au dimanche, avec 80 heures d'utilisation par semaine: scolaires (primaires et collège) durant les heures de classe, et sportifs en dehors.

Mais, a poursulvi le maire, audelà de ces équipements sportifs indispensables, la municipa-lité doit et devra, à l'avenir, porter également ses efforts vers les autres activités, afin que tous puissent bénéficier d'un équilportant de la commune, rendu bre harmonieux entre le sport, la possible par une bonne gestion culture et les loisir. Ces ambi-

tions devront évidemment s'adapter aux ressources de la commune, qui ne sont pas ex-tensibles indéfiniment, le réalisme et une gestion saine des déniers publics, devant l'emporfer sur les propositions démago-

gioues. En conclusion, il remercia tous ceux et toutes celles qui. aux côtés de la muicipalité, ont pement de qualité, en souhai-tant qu'il réponde à l'attente de tous, et-qu'il contribue à l'épanouissement de notre lounesse.

Dans sa réponse, M. Bex félicità le maire et la municipalité pour la qualité du gymnase, et souligna la volonté et la pugnacité du premier magistrat pour obtenir cet équipement (déla demandé en 1970). Il se télicita de cette réalisation qui complète harmonieusement le complexe existent, en insistant sur les etfrir à tous, des égipements polyvalents ouverts en permanence.

A l'issue de cette manifesta-tion amicale, un vin d'honneur était offert par la municipalité. Outre les personnalités déjà citées, on reconnaissait notamment, MM. Prioleau, Saint-Aubin, Delpech, adjoints au maire; M. Rastoll, conseiller municipal et directeur urbain de la Protection civile; les conseillers municipaux, les présidents et respon sables de nombreuses sociétés locales, les chefs d'établisse ments scolaires, l'architecte, M.

### Girondins et A.S.H. participeront à une manifestation au profit de la recherche contre le cancer

LES trois coups du conçours de pétanque 1983, organisé au protte de la recherche contre le concours 1983 qui s'ansonce déjà comme une événement très important, qui devrait déborder concours 1983 qui s'ansonce le cadre départemental. cancer, ont été frappés, le 23 janvier.

Ce jour-tà, en effet, le président de la section pétanque, en-touré de son bureau, du comité directeur de l'A.S.H., en présence de M. Laporte, maire, recevait dans ses locaux l'équipe rofessionnelle des Girondins de Bordeaux, accompagnée de M. Didier Couscou, délégué général; M. Jacquet, entraîneur et de nombreuses personnes.

A cette occasion, les Girondiris ont décide de participer au grand concours de pétanque qui aura lieu au stade municipal du Haillan, le 28 mai prochain.



Les présidents de l'A.S.A. et de péranque, MM. Laporte, Couécou



Les joueurs des Girondins. On reconneit : Alain Giresse, Martinez, Bracci, Thouvenel, Ruffler, Le-(Photos Noël Espès.)

# ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1984

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



M. Kerioc'h (adjoint aux affaires sociales) et Mª Guillo (conseillère municipale) en visite à la halte-garderie. Les enfant et M\*\* Bergez et M\*\* Duguy, assistantes maternelles.

suvert ses portes et rend déjà l'appréciables services aux pères t mères restant au foyer, leur iermettant de se libérer de façon imitée et occasionnelle afin d'acomplir leurs démarches exté-

Les enfants de 3 mois à 3 ans y le jeunes enfants diplômée d'Etat jardin clos ombragé.

La halte-garderie municipale a secondée d'assistantes maternelles. Dans un cadre conçu pour eux, les bébés font leur premier apprentissage de la vie en société et les plus grands y trouvent une étape vers la découverte de la maternelle. Lorsque le temps le permet, outre la salle de repos et la salle de jeux, les enfants disposent ont accueillis par une éducatrice d'une terrasse clôturée et d'un

La halte-garderie (tél. 28.10.63) située place Henri-Bos, entre la mairie et l'école primaire du bourg, est ouverte les mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures et le vendredi, de 8 h 30 à 12 houres. Les inscriptions et la remise des instructions nécessaires se font auprès de la directrice de la halte-garderie aux beures d'ouverture.

### Le Haillan

de 17 heures à 18 heures, rue Jean-Jaurès, avenue de la République, rue de la Morandière et

### Conseil municipal

4-6-84

### Projet de création d'une zone d'aménagement à vocation économique

L'assemblée municipale au complet s'est réuni à la mairie le 23 mai sous la présidence de Pierre Prioleau, maire. Les dix dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité puis les élus socialistes et communistes ont voté avec le goupe majoritaire.

Administration générale-fi nances. - Le Conseil municipal a décidé : La création d'une régie de récettes pour la haltegarderie (rapport de Mª Guillo); l'annulation de titres de recettes (rapport de M. Puyo); l'attribution au receveur municipal d'une indemnité de conseil prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 (rapport de M. Daco); le renovvellement du bail du presbytère en fixant le montant du loyer au franc symbolique (rapport de M. Rastoll).

Activité économique, urbenismo. - Le maire présentait ensuite un dossier particulièrement important concernant une demande de création d'une zone d'aménagement à vocation économique et commerciale présentée par une importante

Il s'agit d'un projet de création d'une zone de plusieurs hectares à vocation commerciale et économique située avenue de Magudas.

En raison de l'intérêt présenté par cette demande en faveur du développement de l'empoi et compte-tenu des « retombées » fiscales et économiques pour la commune, l'assemblée, unanime s'est prononcée favorablement sur le dossier présenté.

Le maire précise toutefois qu'il ne s'agit que d'un avis et que plusieurs préalables devront être levés avant la réalisation (avis de la C.U.B., avis de la Commission departementale d'urbanisme commercial...).

Au sujet de ce dossier, le maire et la municipalité suivent cette affaire depuis plusieurs mois, toute opportunité doit être saisle pour favoriser le développement de l'emploi et l'activité économique, et ce malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Néanmoins, en liaison étroite avec la communauté urbaine de Bordeaux, très attentive aux problèmes économiques, tout est mis en œuvre par la municipalité pour faire aboutir de tels projets.

Voirie. - Sur rapport de M. Soulas, le Conseil a décidé l'acquisition des terrains nécessaires à l'élargissement des chemins ruraux de Courtade et de la Sablière (alignement de la propriété Gardia), hommage à Alcide Vergne.

Sur rapport de M. Grazon, l'assemblée a décidé de rendre hommage à Alcide Vergne. maire-honoraire du Haillan (de 1957 à 1965) en dénommant l'actuelle rue des écoles, rue Alcide-Vergne.

Personnel. - Sur rapport de bert.

M. Dehez, l'assemblée a décidé la conclusion d'un stage de un mois pour une élève fréquentant le L.E.P. de Saint-Médard-en-Jalles. Puis sur rapport de M. Brustis, l'assemblée a décidé de faire bénéficier le personne auxiliaire de la prime décidée par l'État versée aux fonctionnaires titulaires.

Divers. - Le Conseil a, sur rapport de M. Kerloc'h, émis un avis favorable pour l'adhésion de la commune de Canéjan au Syndicat intercommunal de l'agglomération pour la formation des apprentis.

La commune du Hailan est adhérente au S.I.A.B.F.A. et elle verse plus de 30 000 francs pour permettre à 12 jeunes de la commune d'obtenir une formation professionnelle.

#### Travaux d'assainissement au carrefour Bernède

Les travaux de pose d'un collecteur d'eaux pluviales auront lieu au carrefour Bernède, sur la rue Victor-Hugo et ultérieurement rue Juliot-Curie.

Ces travaux débutent aujourd'hui 4 juin pour une durée approximative de deux mois.

Pendant les travaux, la circulation rue Victor-Hugo s'effectuera sur une seule file, le trajet du bus de la C.G.F.T.E., ligne 17, sera dévié par la rue Col-

# Connaissiez-vous ces histoires du Haillan?

Retrouvez toute l'actualité contemporaine de la ville dans le Mag' du Haillan.



